

1028 Préverenges  
Publication trimestrielle distribuée  
gratuitement à tous les ménages  
de Préverenges

Editeur responsable:  
Commune de Préverenges  
[www.preverenges.ch](http://www.preverenges.ch)  
e-mail: [commune@preverenges.ch](mailto:commune@preverenges.ch)

Numéro 154 - juin 2013

# journal de Préverenges



## Billet du Syndic



**Préverenges, commune en  
marche**

L'année 2013 s'inscrit à mes yeux comme une année charnière avec plusieurs projets communaux arrivant à maturité, alors que d'autres entrent dans leur pleine mise en application.

Ils se déclinent dans plusieurs secteurs. Education d'abord avec la Fête des écoles de mai dernier, point d'orgue de la mise en service du collège Les Voiles du Léman dans sa nouvelle dimension. Administration ensuite, avec la poursuite de la réforme de l'organisation interne des services de l'administration, qui se traduit par une montée en responsabilité des chefs de service, dans une volonté de décentralisation, sans oublier la réaffectation de certains locaux. Collecte des déchets ensuite avec la mise en place réussie de la taxe au sac au niveau communal en ce début d'année et la nécessaire réorganisation qu'elle a exigé au niveau du service de la voirie, mais aussi de chacun d'entre nous, contraints de changer radicalement ou adapter ses habitudes dans la gestion des déchets; mesures qui comprennent la mise à disposition de bennes à compost itinérantes en divers endroits du territoire communal. Environnement enfin, avec la mise en place ce mois de juin d'un nouveau concept pour l'utilisation de la plage de Préverenges, concept qui conduira je l'espère à une situation apaisée lorsque les belles journées estivales auront enfin réinvesti l'arc lémanique.

D'autres projets importants sont quant à eux en gestation et pour certains dans un état d'avancement réjouissant. Le déplacement du local des pompiers et de la voirie dans la zone du Trési, aux abords immédiats de la déchetterie, rendu possible par l'acquisition d'un terrain propriété des CFF, en est un bel exemple. Il permettra en relocalisant ces activités dans un site plus adéquat en bordure du territoire communal de libérer un espace stratégique au cœur du périmètre scolaire. Ainsi s'offre à la Municipalité, à l'intérieur du complexe scolaire Les Voiles du Léman, un nouvel espace pour y développer des infrastructures en relation avec les activités scolaires et parascolaires, en complément de l'offre déjà existante, mise notamment à disposition des sociétés locales. Je me réjouis de la cohérence ainsi développée dans l'utilisation de ce périmètre.

Dans les mois à venir, la réflexion sera poursuivie pour définir les meilleures affectations de la zone ainsi libérée. La population sera tenue au courant de l'évolution des réflexions de la Municipalité à propos de ce site.

Au niveau des parkings enfin, la réflexion s'est poursuivie au sein de la Municipalité et un premier projet vient d'être soumis au Conseil communal, dans le but d'étendre l'offre dans la zone du Bief, dont la destination à des activités de loisirs s'est affirmée depuis quelque temps.

Voici brièvement esquissées, les avancées réalisées par votre Municipalité ou en projet. Elles ont pour dénominateur commun, l'amélioration des infrastructures et du service à la population, une préoccupation qui anime au quotidien les actions de votre exécutif.



## 13<sup>e</sup> Triathlon populaire de Préverenges 23 juin 2013

**Convivial et festif, le Triathlon de Préverenges s'adresse à tous, dès l'âge de 5 ans**

Le triathlon se court en trois disciplines, individuellement ou en équipe: natation (n) dans le lac Léman, vélo (v) à travers les villages environnants et course à pied (c) le long du lac, selon des distances qui dépendent des catégories. Principalement axé sur la participation des enfants et des familles, mais n'excluant ni les néophytes, ni les athlètes confirmés, le Triathlon de Préverenges se décline en 5 épreuves et 19 catégories différentes (voir tableau ci-dessous).

Les participants peuvent s'inscrire jusqu'au 19 juin 2013 au moyen du bulletin de versement téléchargeable sur le site internet [www.tripreverenges.ch](http://www.tripreverenges.ch). Après cette date, il sera encore possible de s'inscrire sur place, au minimum 1 heure avant chaque départ et moyennant une majoration de CHF 10.-. Les dossards pourront être retirés le samedi 22 juin de 16h00 à 18h00 devant le Surf Shop ou le dimanche 23 juin dès 7h00 au départ des courses. Le montant de l'inscription inclut également le ravitaillement durant la course et un magnifique prix souvenir pour chaque participant.

**Encore une vingtaine de bénévoles recherchés**

L'organisation de ce triathlon est assurée par un comité formé de quelques ami(e)s sportifs(ives), appuyé(e)s notamment par une centaine de bénévoles sans lesquels cet évènement ne serait tout simplement pas imaginable. Afin de compléter sa liste, le comité fait appel à toutes les personnes qui pourraient les épauler le di-



manche 23 juin 2013, de 7h30 à 14h00. Les bénévoles sportifs ne seront pas privés de sport pour autant puisqu'ils pourront participer à leur propre compétition facultative organisée la veille du triathlon populaire, dans une ambiance tout aussi festive.

Contact bénévoles: Laurent Decrauzat  
[laurent.decrauzat@gmail.com](mailto:laurent.decrauzat@gmail.com) - 076 383 80 50

| Catégories |             | Année de naissance | Sexe    | n° cat. | Distances<br>n / v / c<br>m / km / km | Parcours | Heures<br>départ | Tarifs |
|------------|-------------|--------------------|---------|---------|---------------------------------------|----------|------------------|--------|
| Kids       | Tétards     | 2007 - 2008        | filles  | 1       | 50 / 1 / 0.3                          | A        | 13h30            | CHF 10 |
|            |             |                    | garçons | 2       |                                       |          |                  |        |
|            | Grenouilles | 2005 - 2006        | filles  | 3       | 100 / 2 / 0.6                         | B        | 12h50            | CHF 10 |
|            |             |                    | garçons | 4       |                                       |          |                  |        |
|            | Dauphins    | 2002 - 2004        | filles  | 5       | 150 / 3 / 1.0                         | C        | 12h25            | CHF 10 |
|            |             |                    | garçons | 6       |                                       |          |                  |        |
|            | Requins     | 1999 - 2001        | filles  | 7       | 200 / 10 / 2.0                        | D        | 11h10            | CHF 10 |
|            |             |                    | garçons | 8       |                                       |          |                  |        |
| Relais     | Kids        | 1999 - 2008        | mixte   | 9       | 150 / 3 / 1.0                         | C        | 12h25            | CHF 30 |
|            | Découverte  | illimité           | mixte   | 10      | 200 / 10 / 2.0                        | D        | 11h10            | CHF 70 |
|            | Open        | illimité           | mixte   | 11      | 500 / 20 / 5.0                        | E        | 09h10            | CHF 70 |
| Promo      | Elites      | 1979 - 1998        | femmes  | 12      | 500 / 20 / 5.0                        | E        | 09h10            | CHF 35 |
|            |             |                    | hommes  | 13      |                                       |          |                  |        |
|            | Seniors     | 1900 - 1978        | femmes  | 14      | 500 / 20 / 5.0                        | E        | 09h10            | CHF 35 |
|            |             |                    | hommes  | 15      |                                       |          |                  |        |
| Populaires | Piranhas    | 1979 - 1998        | femmes  | 16      | 200 / 10 / 2.0                        | D        | 11h10            | CHF 35 |
|            |             |                    | hommes  | 17      |                                       |          |                  |        |
|            | Orques      | 1900 - 1978        | femmes  | 18      | 200 / 10 / 2.0                        | D        | 11h10            | CHF 35 |
|            |             |                    | hommes  | 19      |                                       |          |                  |        |

Toutes les inscriptions effectuées sur place (tardives) seront majorées de CHF 10.-.

## Informations de la Municipalité

### De nouvelles mesures pour la plage de Préverenges

Un consensus a été trouvé sur une série de mesures permettant d'améliorer la cohabitation des riverains et des usagers de la plage de Préverenges, qui pose problème depuis plusieurs années.

Ce consensus s'est dégagé au sein du groupe de travail qui a planché sur la question en février-mars 2013. Ce groupe de travail était composé de:

- deux représentants de l'Association Prév, désignés par ses soins, MM. Michel Clottu et Markus Summermatter,
- deux représentants du comité référendaire de 2010, désignés par ses soins, MM. Fabien Freiburghaus et Vincent Cornut,
- deux représentants de la commission ad hoc du Conseil communal, Mme Anne Pictet Vallon et M. Jean-Hubert Jaquier,
- deux représentants de la Commune, M. Jean-François Person, municipal, et Eric Avondo, chef du service de la voirie.

Ces mesures, validées par la Municipalité, seront appliquées dès la saison estivale qui va s'ouvrir et leur mise en œuvre sera suivie par le groupe de travail qui fera un bilan complet de l'opération l'automne prochain. Le cas échéant, ce bilan permettra d'améliorer encore ou de compléter le dispositif mis en place.

#### Les mesures d'amélioration

Quatre mesures vont être introduites dès le début de la saison estivale.

#### 1. Mise à disposition de grils (voir illustrations 1, 2 et 3)

Six grils à charbon de bois seront mis à la disposition des usagers, par groupe de deux, sur trois emplace-



Illustration 2: Illustration d'un emplacement des grils, celui dit des écureuils.

ments différents. Ces grils seront fixés sur des dalles en béton pour assurer leur stabilité, mais ils pourront être déplacés par le service de la voirie selon les résultats de l'expérience, y compris dans le courant de la saison.

#### 2. Meilleure gestion des déchets

Les grils seront complétés par l'installation de bacs à cendres. Et les poubelles actuelles, insuffisantes, seront remplacées par dix containers qui seront vidés deux fois par semaine, le lundi et le vendredi, durant toute la saison d'été.



Illustration 3: Gros plan d'un gril.



Illustration 1: Trois emplacements sont prévus pour les grils, à raison de deux grils par emplacement.



**Illustration 4.**

1. Quand le parking P1 est complet, la circulation est bloquée sur l'Avenue de Croix-de-Rive à la hauteur du Chemin de Vignes. Les voitures peuvent accéder au parking P2.
2. Quand les parkings P1 et P2 sont complets, les automobilistes en sont informés sur la route cantonale par des panneaux installés dans les deux sens. La circulation est bloquée sur l'Avenue de Croix-de-Rive à la hauteur du Chemin de Vignes et les voitures sont dirigées vers les parkings 3, 4 et 5 par le Chemin de Vignes et le Chemin Neuf.
3. Selon les jours, deux à quatre agents de sécurité sont chargés de régler ces flux en fonction des arrivées et des départs et de lutter contre le parking sauvage.

**3. Renforcement de la gestion du trafic et des parkings (voir illustrations 4, 5 et 6)**

- Des agents de sécurité – deux au minimum chaque jour, quatre les jours d'affluence, en particulier le week-end – seront chargés de réguler l'accès aux parkings, en fonction des arrivées et des départs, et de lutter contre le parking sauvage.
- Dès que les parkings de Croix-de-Rive et du Collège-Sud seront complets, leur accès sera bloqué. Les usagers en seront informés par des panneaux disposés sur les abords de la route cantonale dans les deux sens. Ils seront alors dirigés vers les autres parkings disponibles: Parking du Collège-Nord, Parking de l'Etoile, Parking des Uttins.
- Les véhicules qui s'engageraient malgré tout sur l'Avenue Croix-de-Rive, alors que les parkings proches de la plage seraient complets, seront déviés par le Chemin de Vigne et le Chemin Neuf, comme ces deux dernières années.
- Des cassis amovibles (familièrement appelés «gendarmes couchés») seront par ailleurs installés sur l'Avenue de la Croix-de-Rive pour limiter la vitesse des véhicules. L'étude de faisabilité d'une limitation éventuelle de la vitesse à 30 km/h ne pourra matériellement pas être réalisée avant la saison estivale 2013.



Illustration 5: Panneau de signalisation installé sur la route cantonale dans les deux sens pour indiquer aux automobilistes si les parkings de la plage (P1 et P2) sont libres ou complets. Les autres parkings (P3, P4 et P5) seront indiqués par des panneaux directionnels.



Illustration 6: Route barrée Avenue des Vignes, avec renvoi aux parkings 3, 4 et 5, quand les parkings de la plage (P1 et P2) sont complets.

**4. Charte d'utilisation de la plage (voir illustration 7)**

Une campagne de sensibilisation sera menée auprès des usagers de la plage sur la base d'une charte d'utilisation en matière de respect de l'environnement et de tranquillité publique. Cette charte fera notamment l'objet de panneaux d'information installés au début de l'Avenue de la Plage, au milieu de la plage et sur l'esplanade Jean-Villard-Gilles. Les panneaux seront imprimés recto-verso pour en faciliter la lecture. Les usagers de la plage devront notamment:

- déposer leurs déchets dans les containers prévus à cet effet,
- respecter la tranquillité des riverains également lors de leurs déplacements

et en s'abstenant de toute activité bruyante dès 22 h. En cas de non-respect de cette charte, les dispositions du règlement de police seront applicables.



Illustration 7: Charte d'utilisation de la plage de Prévèrenge.

Le Conseil communal dira, le 20 juin prochain, s'il veut d'ores et déjà aller plus loin. Ce jour-là, le Conseil communal se prononcera en effet sur un préavis de la Municipalité visant à introduire un nouvel article dans le règlement de police. Cet article 23 bis prévoit que les grillades sont autorisées, sur la plage et à ses abords, uniquement sur les emplacements et les installations mis à disposition par la commune, toutes autres sortes de feux étant interdits.

**5. Suivi des mesures**

Quoi qu'il en soit sur ce dernier point, un recueil d'informations et de statistiques détaillées sur la fréquentation de la plage de Prévèrenge et les effets des mesures mises en place sera effectué pendant toute la saison. Ce bilan permettra de tirer les enseignements de l'expérience et d'améliorer encore ou de compléter ce dispositif dès 2014.

La Municipalité remercie vivement toutes les personnes qui se sont engagées, et vont continuer de le faire, pour assurer, dans les meilleures conditions possibles, la cohabitation des riverains et des usagers de la plage. Pour plus d'informations: [www.preverenges.ch](http://www.preverenges.ch).

La Municipalité

**Si vous avez manqué le début**

La nouvelle plage de Prévèrenge a été inaugurée le 24 juin 2009. Le succès des aménagements apportés dans le cadre des travaux destinés à lutter contre l'érosion de la plage a été immédiat. L'afflux de visiteurs à la belle saison a cependant eu des effets négatifs pour les riverains: trafic, surcharge des parkings et autres nuisances liées à la présence des usagers et à leurs activités (fumées des grillades, déchets, bruit nocturne...). Dès 2010, la commune a pris des mesures et en a proposé d'autres pour tenter de trouver une solution acceptable par tous.

1. Dès 2010, des agents de sécurité ont été engagés pour gérer les parkings et la circulation aux abords de la plage. La Municipalité a également élaboré un règlement communal sur l'usage de la plage. Adopté par le Conseil communal, il a toutefois provoqué une demande de référendum et a été finalement rejeté par une courte majorité de votants, le 28 novembre 2010 (843 "non" contre 833 "oui").

L'interdiction des grils sur la plage était le principal motif d'opposition au règlement de la part de citoyens souhaitant pouvoir profiter pleinement des lieux en période estivale.

2. En 2011, des horodateurs ont été installés sur l'aire de parking de la Place de Fête et le nombre des agents de sécurité a été porté à quatre les jours de grande affluence. Des travaux de transformation des douches, de rénovation des locaux sanitaires et de nettoyage du sable ont par ailleurs été entrepris.

La Municipalité a surtout tenté de dépasser la situation née du résultat du référendum de 2010 en réunissant autour de la table partisans et adversaires du règlement. Suite à ces discussions, la Municipalité a proposé de nouvelles mesures d'aménagement de la plage:

- Création d'emplacements pour les grillades et acquisition de grils électriques pour les équiper. L'avantage des grils électriques aurait été de provoquer beaucoup moins de fumée que les grils à charbon de bois.
- Introduction d'un nouvel article dans le règlement de police (article 23 bis) autorisant les grillades uniquement sur les emplacements et les installations mis à disposition par la commune, toute autre forme de feux étant interdite.
- Introduction d'une charte d'utilisation de la plage, concernant notamment le respect de l'environnement et de la tranquillité publique.
- Accompagnement de ces mesures par un programme de nettoyage régulier de la plage et de ramassage des déchets.

3. Le 11 octobre 2012, le Conseil communal a renvoyé, pour une nouvelle étude, le préavis municipal proposant l'acquisition de dix grils électriques pour équiper cinq emplacements sur la plage. C'est le coût de l'opération, estimé à 320'000 francs, qui était en cause.

4. En février-mars 2013, la Municipalité a de nouveau réuni un groupe de travail, avec les représentants des usagers de la plage et des riverains, pour trouver une solution qui parvienne à donner au mieux satisfaction à tous, à l'issue de la saison 2013. C'est ce groupe de travail qui a mis au point les nouvelles mesures proposées aujourd'hui.

## Informations de la Municipalité + Echo du Conseil communal

### Principales décisions de la Municipalité

- Permis de construire / démolition
- création d'un élévateur personnel et pose d'un velux, Ch. de Joli-Site 6,
- agrandissement de villa et déplacement du cabanon de jardin, Ch. des Uttins 45,
- construction d'une cabane de jardin, Ch. Neuf 94,
- construction d'une véranda, Ch. des Uttins 27,
- démolition d'un bâtiment et construction de 2 villas, Ch. du Colvert 3,
- construction d'une habitation de 2 logements avec garage souterrain, de places de parc extérieures, et pose de 2 sondes géothermiques et de panneaux solaires, Ch. du Cloalet 8,
- construction d'un abri à hirondelles, Ch. du Collège 4.

La Municipalité a également:

- pris acte:

- que la population de résidence s'élève à 5'191 habitants au 31.03.2013,
- de la décision de l'Etat de Vaud d'abaisser la vitesse actuelle de 60 km/h à 50km/h sur la RC1 en traversée de localité.

- décidé:

- de modifier les horaires d'ouverture du bureau du Contrôle des habitants comme suit:  
lundi: ouverture jusqu'à 18h30,  
vendredi: fermeture l'après-midi,
- de signer une convention avec Mobility car sharing en vue de mettre à disposition un véhicule sur le parking de l'Etoile,
- d'autoriser la tenue d'un atelier stylisme à Univers 1028,
- de signer une convention de mise à disposition de l'abri avec l'EVAM,
- de donner un accord de principe sur l'augmentation de l'offre d'accueil à midi à Univers 1028 pour l'année scolaire 2013-2014,
- de renouveler pour 2013 la concession au SurfShop pour 10 canoës, 10 pédalos et 1 bateau,
- d'engager une nouvelle collaboratrice à la Sécurité municipale dès le 1<sup>er</sup> avril 2013,
- d'organiser la réception d'une Préverengoise méritante à l'occasion de la partie officielle du 1<sup>er</sup> août 2013,
- d'accepter l'organisation de représentations du Cirque Coquino sur la plage de Préverenges du lundi 17 au jeudi 20 juin 2013 à 18h00 et 22h00,
- d'autoriser une cérémonie de prise du drapeau sur la Place de Fête le 29.5.2013,
- d'approuver les dates des lotos pour 2013, à savoir:  
jeudi 26.12.2013 – Loto traditionnel  
dimanche 29.12.2013 – Loto fribourgeois
- d'octroyer la bourgeoisie à Mme Rosa Haberthür-Cicone et à M. Bicher Mousli,
- d'accepter le principe de l'organisation du Carnaval de Préverenges le 22.03.2014,
- de désigner M. J.-F. Person, Municipal, en qualité de représentant de la Municipalité au groupe de travail PRM pour l'élaboration d'un règlement de police commun à l'ensemble du territoire de PRM,
- de reconnaître officiellement l'association Badminton Club Préverenges en tant que société locale.
- adjugé les travaux/mandats suivants:
- Collège Tribord – Travaux complémentaires, entreprise Atelier Volet SA, St-Légier,
- Collège Tribord – Travaux complémentaires, entreprise Ciel société coopérative, Lausanne,
- Collège Tribord – Travaux complémentaires, entreprise Galmar SA, Lausanne,
- Collège Tribord – Travaux complémentaires, entreprise Fedele Nettoyage Sàrl, Lausanne,

- Collège Bâbord et Tribord – Produits de nettoyage et matériel d'entretien, entreprise Diversey, Münchwilen,
- Château – Achat de meubles de classement, entreprise Cuhe Sàrl, Cully,
- Quartier des Uttins – Eclairage public, entreprise Duvoisin-Groux SA, Bussigny,
- Voirie – Achat d'un véhicule Piaggio pour les tournées de nettoyage, Garage des Saugettes, Saint-Prex,
- Collège Tribord – Entretien des installations de ventilation, entreprise Neuhaus Energie SA, Renens,
- Collège Tribord – Travaux de pose de 18 bornes supplémentaires (Mail), entreprise J.-F. Charmoy SA, La Croix-sur-Lutry,
- Pavillons scolaires – Remplacement de 4 climatiseurs, entreprise Von Auw SA, Préverenges,
- Plage – Achat de grils collectifs charbon de bois, entreprise Fuchs Thun SA, Thoune,
- Place de Fête – Gestion du stationnement pendant la saison estivale (week-end et jours fériés), entreprise Juggers SA, Lausanne,
- Marquage routier de la Commune, entreprise Signal SA, Etagnières,
- Château – Achat d'une machine à mise sous pli, entreprise Koelliker SA, Préverenges.

D'autre part, le Conseil communal a pris connaissance des communications de la Municipalité, dont on retiendra, en particulier:

#### Cours des comptes

A l'instar de 7 autres communes vaudoises de taille moyenne et présentant des projets de réalisations importantes (collège), Préverenges a fait l'objet en 2012 d'un audit relatif à l'application des conditions concurrentielles appliquées aux marchés publics. Quelques remarques mineures ont été émises et la Municipalité a officiellement mis en exergue la complexité des procédures et les difficultés d'application de la législation sur les marchés publics.

#### Radar préventif

La Municipalité a procédé à l'achat d'un radar préventif dans le but de sensibiliser les usagers dans le domaine de la sécurité routière.

#### Octroi de la bourgeoisie de Préverenges

La Municipalité a octroyé la bourgeoisie de Préverenges à M. Miguel Suarez et M. Doruk Mehmet Uyar.

#### Police Région Morges

Sur demande de la Commune de Préverenges et afin d'uniformiser les prestations avec celles octroyées à St-Prex et dans le but d'asseoir sa présence sur son territoire d'action, PRM a décidé de mettre en place un poste décentralisé dans les bureaux de la Sécurité municipale à raison d'une heure par jour dès le 01.03.2013.

#### Cartes journalières CFF pour 2013-2014

La Municipalité a renouvelé l'achat de 3 abonnements de cartes journalières. En dépit d'une hausse importante des coûts annoncée par les CFF, la Municipalité a décidé de maintenir le prix de la carte journalière à Fr. 35.-.

#### Forêt communale à Premier

La Municipalité de Premier s'intéresse au rachat de la forêt dont la commune de Préverenges est propriétaire sur son territoire. Le prix proposé s'élève à Fr. 0.30/m<sup>2</sup>. A noter que le territoire forestier concerné s'étend sur environ 41'000 m<sup>2</sup> et que la vente avait échoué en 2006 à un prix fixé à environ Fr. 1.00/m<sup>2</sup>.

#### Univers 1028 – Accueil de midi pendant l'année scolaire 2013-2014

La commune boursière de l'Entente scolaire, sur mandat des 4 Municipalités de l'établissement scolaire, étudie un projet de cantine scolaire pour les élèves du secondaire, pour l'été 2014. Dans l'intervalle, il est prévu que le nombre de jeunes de 10 à 12 ans accueillis au centre de jeunes Univers 1028 soit porté de 12 à 24 pour l'année scolaire 2013-2014. Cet accueil élargi implique plusieurs changements: les jeunes ne confectionneront plus un repas de midi avec l'animateur présent; en lieu et place, pic-nic ou croque-monsieur, salade et fruits seront possibles. Les jeunes pourront soit opter pour rester au centre durant toute la pause de midi ou s'inscrire aux devoirs surveillés.

#### Atelier stylisme – couture

Suite au succès rencontré l'année précédente, l'atelier de stylisme-couture est reconduit ce printemps par les responsables d'Univers 1028. 9 jeunes sont inscrits et confectionnent tenues et vêtements de leur choix, sous la conduite d'une monitrice spécialisée, Mme Zoé Flury, couturière-styliste.

#### Eclairage public

La Municipalité a adjugé les travaux de remplacement des luminaires de l'éclairage public d'une partie du quartier des Uttins à l'entreprise Duvoisin & Groux, à Bussigny.

#### Abri à hirondelles

La Municipalité a décidé d'entreprendre la construction d'un abri à hirondelles sur le site du collège en collaboration avec la société «Nos oiseaux» qui, à l'occasion de son 100<sup>e</sup> anniversaire, a décidé de promouvoir l'installation de cent tours à hirondelles en Suisse romande.

LA MUNICIPALITE

### Echo du Conseil communal

Par courrier municipal du 2 février 2013, le Conseil communal a enregistré le dépôt des préavis suivants:

- plan de quartier «Petit-Bâle II»,
- demande d'un crédit supplémentaire de Fr. 195'000.- pour la construction d'un édifice public au Port du Bief.

#### Séance du 18 avril 2013

Présidée par M. Alain Garraux.

Le Conseil communal a enregistré le dépôt des préavis suivants:

- insertion d'un article 23 bis «Plage de Préverenges» dans le Règlement de police,
  - aménagement d'un parking au Port du Bief.
- Le Conseil communal a ensuite examiné les préavis suivants et a pris la décision communiquée ci-après:
- d'adopter le plan de quartier «Petit-Bâle II» avec le règlement qui lui est rattaché tel que soumis à l'enquête publique du 30 octobre au 29 novembre 2012,
  - d'accorder à la Municipalité un crédit supplémentaire de Fr. 195'000.- pour la construction d'un édifice public au port du Bief.

**Prochaines séances: Les jeudis 20 juin, 12 septembre, 10 octobre et 5 décembre 2013.**

Les séances du Conseil communal sont publiques.

### Personnel communal

La Municipalité a le plaisir de souhaiter la bienvenue à: Mademoiselle Stéphanie Corminboeuf, entrée en fonction le 1<sup>er</sup> avril 2013, en qualité d'Assistante de Sécurité Publique au sein de la Sécurité Municipale.



Stéphanie Corminboeuf.

## Pour nos aînés



### Repas de clôture.

Le mercredi 13 mars, Soleil d'Automne conviait ses membres à un repas à l'Auberge de l'Etoile.

44 personnes avaient répondu à l'appel du comité et partageaient dans la bonne humeur ce moment très convivial. Pour terminer ce repas les convives donnèrent de la voix en interprétant quelques chansons populaires, bien de chez nous.



Une fin de repas en chanson.

### Assemblée générale de Soleil d'Automne

Pour la première fois, Soleil d'Automne convoquait tous les retraités de Prévèrenges à participer à cette assemblée importante qui devait accepter les nouveaux statuts de notre association.

Après présentation du projet de statuts, article par article, ceux-ci furent adoptés après quelques modifications ou adjonctions demandés par les membres présents.

Dans la deuxième partie de l'après-midi, la Présidente, Mme Verena Eggenberger donna et commenta les résultats du questionnaire envoyé à chaque retraité. 35 personnes avaient répondu et donné leur avis et leurs désirs. C'est par ateliers animés par les membres du comité que chacun a pu prendre connaissance de la marche à suivre pour participer à la réalisation de ces différentes activités.

Etaient également présents à cette assemblée Mme Marie Cottier, municipale et M. Francesco Casabianca de Pro Senectute.



Beaucoup d'intéressés pour marches et promenades.

### Programme Soleil d'Automne 2013 /2014

#### SEPTEMBRE

Mercredi 18

#### VISITE DES STUDIOS ET ATELIERS DE LA RTS – GENEVE (Radio,Télévision)

Nous regarderons derrière le rideau de nos émissions préférées et poserons toutes les questions en relation avec ces émissions.

Retour en car et goûter au Signal de Bougy.

12h30 Départ Pierraz-Mur (Arrêt du bus)

12h35 Départ Etoile (Parking)

12h40 Départ de la Taudaz (Arrêt du bus)

Participation: Fr. 50.- (à payer dans le car) inscrivez-vous nombreux.

#### OCTOBRE

**mercredi 2 - à 9h30 dans le local annexe du temple protestant**

**INFO SENIORS (Café Croissant) organisé avec Pro Senectute.**

Mme Cathya Valerio nous dira comment

«BIEN CUISINER AVEC UN PETIT BUDGET»

Prix Fr. 5.- par personne

**mercredi 9 - à 14h30 à l'Aula du collège**

«BOUGER POUR MIEUX VIEILLIR»

par **Dr. Kristof MAJOR, Chef de clinique de la Gériatrie du CHUV.**

Cette conférence nous étonnera et nous apprendra les résultats encourageants des dernières études gériatriques de plusieurs pays.

Suivi du verre de l'amitié.

#### NOVEMBRE

**mercredi 13 - à 14h30 à l'Aula du Collège**

«RETOUR AUX SOURCES»

**Mr Samuel Monachon** nous fera aimer nos régions à travers son objectif.

Suivi du verre de l'amitié.

#### Marches

**Rendez-vous le mercredi à 14h00 sur la place de parc de l'Auberge de l'Etoile.**

Marches d'environ 2 heures dans la région. Parfois déplacement en voiture.

**Le 12 juin, le 26 juin, le 10 juillet, le 24 juillet, le 7 août, le 21 août, le 4 septembre, le 2 octobre, le 16 octobre et le 30 octobre 2013.**

Annoncez votre participation jusqu'à 12.h le jour même auprès de Mme Gertrude Holbein, tél. 021 801 36 39 ou mobile 077 421 00 07.

#### Promenades

**Rendez-vous le mercredi à 14h00 sur la place de parc de l'Auberge de l'Etoile.**

Promenade d'environ 1 heure dans la région. Parfois déplacement en voiture.

**Le 5 juin, le 19 juin, le 3 juillet, le 17 juillet, le 31 juillet, le 14 août, le 28 août, le 11 septembre, le 25 septembre et le 23 octobre 2013.**

Annoncez votre participation jusqu'à 12.h le jour même auprès de Mme Gertrude Holbein, tél. 021 801 36 39 ou mobile 077 421 00 07.

#### Gymnastique

**Chaque lundi à 16h45 à la vieille Salle de Gymnastique (Collège des Voiles du Léman).**

Sauf vacances scolaires, se renseigner auprès de Mme Nora Tuscher, tél. 021 801 03 79.

#### Jouer aux cartes

**Chaque mardi à 14h00 à la Cure protestante.**

Se renseigner auprès de Mme Gertrud Holbein, tél. 021 801 36 39 ou mobile 077 421 00 07.

#### Tables de bistrot

**Le premier rendez-vous a eu lieu le 28 mai 2013 à 11h30 à l'Auberge de l'Etoile.**

Notre idée est de partager le plat du jour dans un de nos restaurants du village tout en passant un bon moment, en bonne compagnie. Prix entre Fr. 15.- et Fr. 20.- plus boissons. D'autres dates et lieux vous seront communiqués.

**Les cours informatique et Troc-Savoir sont en cours d'organisation et les personnes inscrites par le questionnaire seront directement informées.**

**Vous retrouverez les dates et les lieux de toutes les activités de Soleil d'Automne régulièrement dans le Journal de Prévèrenges, dans le Journal de Morges (Mémento) et par affichettes dans le village de Prévèrenges.**

## Assurance - maladie - Subventionnement



Communiqué du Chef du Département de la santé et de l'action sociale

### A) Assurance obligatoire des soins - Loi fédérale du 18 mars 1994 sur l'assurance maladie (LAMal)

Toute personne domiciliée en Suisse doit s'assurer pour les soins en cas de maladie, ou être assurée par son représentant légal, dans les trois mois qui suivent sa prise de domicile ou sa naissance en Suisse.

Sont en outre tenus de s'assurer:

- les ressortissants étrangers qui disposent d'une autorisation de séjour au sens de la loi fédérale du 26 mars 1931 sur le séjour et l'établissement des étrangers (LSEE) valable au moins trois mois,
- les ressortissants étrangers exerçant une activité dépendante et dont l'autorisation de séjour est valable moins de trois mois, lorsqu'ils ne bénéficient pas d'une couverture d'assurance équivalente pour les traitements en Suisse,
- les personnes qui ont déposé une demande d'asile en Suisse et celles qui se sont vu accorder la protection provisoire, conformément à la loi du 26 juin 1998 sur l'asile, ainsi que les personnes pour lesquelles une admission provisoire a été décidée conformément à la LSEE.

A la suite de l'entrée en vigueur avec effet au 1<sup>er</sup> juin 2002 de l'Accord sur la libre circulation des personnes, de nouvelles catégories d'individus sont soumis à l'assurance obligatoire des soins. Cette nouveauté a pour effet que des personnes résidant dans la Communauté européenne (CE) ou l'Association européenne de libre-échange (AELE) devront s'assurer en Suisse, il s'agit des catégories de personnes suivantes:

- personnes travaillant en Suisse sans y résider (frontaliers),
- personnes percevant une rente suisse et ne résidant pas en Suisse (pensionnés),
- personnes percevant des prestations de l'assurance-chômage suisse et ne résidant pas en Suisse (chômeurs),
- famille sans activité lucrative des personnes précitées,
- famille sans activité lucrative, résidant dans un pays de la CE/AELE, d'un travailleur en Suisse qui est au bénéfice d'un permis de séjour.

Il y a cependant des exceptions.

En effet, suivant le pays de résidence, certaines personnes ont la possibilité de choisir entre s'assurer dans le pays de résidence (CE/AELE) ou la Suisse.

Les personnes tenues de s'assurer choisissent librement leur assureur qui doit être reconnu par le Département fédéral de l'intérieur.

### B) Subventions pour les primes d'assurance-maladie et accidents - Loi du 25 juin 1996 d'application vaudoise de la LAMal (LAVAMal)

Les assurés de condition financière modeste peuvent bénéficier d'un subside pour le paiement de tout ou partie de leurs primes relatives à l'assurance obligatoire des soins.

#### Conditions d'octroi pour l'année 2013:

1. Etre domicilié dans le Canton de Vaud.
2. Le **revenu net selon chiffre 650** de la plus récente déclaration d'impôt (à ne pas confondre avec le revenu imposable - chiffre 800).
- a) **Pour le subside des adultes:** ne doit pas dépasser **Fr. 34'500.-** pour une personne seule et **Fr. 51'000.-** pour un couple. Toutefois, entre **Fr. 34'501.-** et **Fr. 40'000.-** pour une personne seule et entre **Fr. 51'001.-** et **Fr. 65'000.-** pour un couple, un droit au subside minimum est accordé.
- b) **Pour le subside des enfants** jusqu'à 18 ans: ne doit pas dépasser **Fr. 72'000.-**.
3. Le **1/15<sup>e</sup> (=6,7 %) de la fortune** qui excède **Fr. 56'000.-** pour une personne seule ou une famille monoparentale et **Fr. 112'000.-** pour un couple avec ou sans enfants sera ajouté au revenu net ci-dessus.
4. Un montant de **Fr. 10'000.-** pour le 1<sup>er</sup> enfant à charge sera déduit. La déduction sera de **Fr. 17'000.-** pour 2 enfants à charge, puis **Fr. 7'000.-** par enfant supplémentaire.

Pour tous renseignements relatifs à ces subsides, veuillez vous adresser à l'**agence d'assurances sociales de votre lieu de domicile (tél. 021 801 73 74).**

UNIVERS 1 28

## Local des jeunes de Préverenges

### Sortie Tobogganning du 9 février 2013

C'est par un samedi matin couvert que douze jeunes d'Univers 1028 se sont retrouvés dans le but de dévaler les pentes gelées du tobogganning park à Leysin. Chaudement équipés, les jeunes ont bravé les chutes de



neiges pour descendre les couloirs glacés, confortablement installés dans des bouées pneumatiques. Les plus intrépides ont sans doute regretté, qu'en raison de la météo, le «Big Air» ne soit pas ouvert les privant ainsi du grand frisson qu'il promettait. Mais après deux heures de glisse dans le froid et un chocolat chaud bien mérité, c'est avec le plein de sensations fortes que nous avons regagné la plaine. Merci à tous et à toutes pour cette formidable journée.

### Championnat Intercentre de Futsal

C'est avec un brin de nostalgie que se termine le premier championnat Intercentre de Futsal. Et c'est avec une grande fierté que nous vous annonçons que l'équipe d'Univers 1028 est arrivée première au tournoi et quatrième lors des grandes finales qui ont eu lieu à Orbe le samedi 9 mars.



Nous désirons remercier les incroyables jeunes qui ont participé à cette aventure et qui se sont investis, c'est à dire : Bryan, Inès, Robin, Hugo, Pierre, Yann, Hendryo, Mirco, Marco, Tom et Dejan. Nous désirons également remercier toutes les personnes qui nous ont soutenues, les généreux donateurs, ainsi que tous les parents qui nous ont aidés lors des transports et qui nous ont soutenus lors des divers matchs.

Nous espérons sincèrement renouveler l'expérience lors d'une deuxième saison et nous espérons que vous serez toujours aussi nombreux à nous soutenir. Toutes les photos sur notre site internet [www.univers1028.ch](http://www.univers1028.ch) ainsi que sur le site officiel du tournoi [www.futsal-teens.ch](http://www.futsal-teens.ch).

### Activités Vacances de Pâques

#### Activité Graff et création d'affiche urbaines

Des planches de bois, des bombes de peinture, des projets esquissés sur papier, mercredi 3 avril, les locaux d'Univers 1028 se sont transformés en véritable atelier d'artistes lors de l'activité Graff et création d'affiche urbaine. Onze jeunes de 11 à 13 ans ont pu découvrir cette technique de peinture et montrer l'étendue de leurs



talents lors de cette activité dirigée par une professionnelle. De l'histoire du Graff et du Tag à la réalisation de leur œuvre, en passant par l'élaboration d'un projet sur papier, tous ont pu avoir une vision large de cette technique de dessin et exprimer toute leur créativité.

Toutes les fresques sont visibles sur notre site internet : [www.univers1028.ch](http://www.univers1028.ch).

#### Initiation au scratch

C'est dans une ambiance décontractée que le jeudi 4 avril, neuf jeunes se sont défoulés sur les platines lors de l'initiation au scratch. Dj Mickey, membre du collectif Ouest, leur a enseigné les bases de cette discipline. Après un set de 20 minutes, chacun est reparti avec un enregistrement de son propre remixe.



#### Initiation à la danse hip hop

Neuf jeunes se sont défoulés durant quatre heures sur des sons funky et hip hop, le vendredi 5 avril. Encadrés par Polina Melnikova, danseuse professionnelle à l'école D.Master à Prilly, les jeunes ont eu l'occasion d'apprendre à réaliser une chorégraphie. Cette activité a remporté un grand succès auprès des 9-12 ans.



#### Concert de funk pour enfants au Cully Jazz Festival du 9 avril 2013

A l'occasion des activités proposées durant les vacances de Pâques, les animateurs d'Univers 1028 accompagnaient un groupe d'enfants au concert de Nina Attal au Cully Jazz Festival. Après quelques minutes d'attente et des recommandations sur le port des boules quies, le concert commençait enfin. Nina Attal, accompagnée par 6 musiciens a séduit son public et a alterné entre morceaux calmes et plus rythmés. La guitare, la batte-



rie, les cuivres et la voix soul de la chanteuse ont enchanté le jeune public qui n'a pas manqué de les applaudir. Au terme d'un court concert, les enfants ont été invités à poser leurs questions, ce qu'ils ont fait avec beaucoup de pertinence. Après un goûter pris dans un parc tous sont rentrés des étoiles plein les yeux et des mélodies plein la tête.

#### Atelier théâtre du 10 avril 2013

Durant un après-midi entier, Univers 1028 proposait une animation théâtrale dans ses locaux. Il a suffi de quelques rideaux, costumes et accessoires pour que les jeunes comédiens se sentent dans la peau des personnages qu'ils incarnaient. Au travers des jeux d'improvisation, les participants ont exprimé toute leur créativité et leur spontanéité. De situations comiques à d'autres quasi dramatiques, les échanges ont été très riches et nous ont offert d'excellents moments de partage et de franche rigolade. Merci aux quatorze jeunes acteurs pleins de talents qui sont venus vivre ce moment avec nous.



#### Atelier de bijoux fantaisie

C'est avec beaucoup de finesse et de créativité que treize jeunes filles se sont attelées à la création de magnifiques bijoux lors d'un atelier spécial le jeudi 11 avril. Nous avons pu apprécier la beauté d'une vingtaine de pièces faites avec beaucoup de soins. Cette activité a été menée de mains de maître par Valérie Porchet qui s'occupe de faire découvrir l'univers des bricolages et de la créativité aux enfants depuis des années aux centres de loisirs de St-Sulpice et Bussigny.



#### Sortie Laser Game

Samedi 18 mai, «Univers 1028» était de sortie. Douze jeunes de 10 à 13 ans accompagnés des animateurs se sont rendus à Lausanne pour s'affronter lors de deux parties de Laser Game. Afin de bien se préparer et se mettre en condition, une dégustation de glaces s'imposait. Puis, après deux longues batailles acharnées, la grande gagnante de la journée fut l'équipe des rouges.



#### Fête des écoles 4 mai 2013

En un jour de printemps, l'établissement scolaire de Préverenges et environ ont organisé, le samedi 4 mai, une fête des écoles pour inaugurer le bâtiment primaire. Univers 1028 a participé sans hésitation à cet événement en s'installant à un stand afin que les jeunes du local puissent vendre plusieurs pâtisseries, des barbes à papa ainsi que des savons préparés par eux-mêmes pour financer leurs projets. En effet, l'argent récolté sera investi dans le réaménagement d'une salle d'animation au centre et un voyage prévu pour assister à un match de foot d'une grande équipe européenne. Durant cette journée, les cupcakes ainsi que les autres confiseries ont eu un franc succès, et tout est parti en quelques heures seulement. Suite à cette fête, les jeunes qui ont aidé au stand ont pu poursuivre l'après-midi autour d'une crêpe-party.

Rebecca Gonçalves, 15 ans (article sur la fête des écoles)



#### Attention Clic-Clac!!!

Toutes les photos des activités organisées par le centre sont sur notre site internet : [www.univers1028.ch](http://www.univers1028.ch)

## Petits boulots - Petits services

### VOUS avez besoin d'un coup de main ?

Les jeunes, EUX, ont besoin d'avoir de petites expériences de travail, de quelques sous et surtout que les adultes leur fassent confiance en leur donnant des occasions d'être utiles.

Pour vous, ils peuvent :

- nourrir vos animaux
- faire du baby-sitting
- promener votre chien
- faire du jardinage
- faire du ménage
- etc... selon propositions

### Faites-vos offres

par mail à [univers1028@preverenges.ch](mailto:univers1028@preverenges.ch)  
par téléphone au 021 801 37 02  
un animateur vous répondra

Ce projet est mis en place par le Local des jeunes en accord avec la Municipalité de Préverenges.

## Pour nos écoliers



Salut à tous!

36 enfants ont participé à notre concours «Dessine-moi une Chouette» et leurs œuvres resteront affichées sur les murs de la ludo. Ce fut très difficile de les départager! C'est pourquoi, nous avons modifié les catégories d'âges... et avons 7 gagnants au lieu de 3.

Voici leurs noms:

3 ans: Maxime Franceschi

4 ans: Nam Wüst

5 ans: Nicolas Coendet

6 ans: Erin Favre

7 ans: Lionel Pinto

8 ans: Quentin Emery

9-12 ans: Tallulah Rytz

Les enfants sont venus chercher leur prix lors de la grande fête des écoles du 4 mai dernier. Nous avons profité de ce jour pour ouvrir nos locaux et ainsi faire découvrir la ludothèque à ceux qui ne la connaissaient pas encore. Ce fut un joli moment de partage.

Votre Chouette prendra son repos estival du jeudi 27 juin à 19h00 au mardi 3 septembre à 15h00. N'oubliez pas vos locations d'été: aquaplays, vélos, patins, trottinettes et autres vous attendent à la ludo!

A+

Voire **CHOUETTE**



Lionel Pinto, Quentin Emery et Nicolas Coendet.



Tallulah Rytz.



Erin Favre et Nam Wüst.

## Chez Cacahuète ... c'est le Pic-Nic ... ou le Traiteur !



C'est déjà bientôt le moment d'organiser la prochaine rentrée scolaire et cela est valable aussi pour nous.

L'accueil de midi pour les écoliers sera à disposition les lundis, mardis, jeudis et vendredis pour du fixe ou du dépannage.

Les deux solutions proposées restent inchangées:

Accueil + Pique-nique: Fr. 8.-

Accueil + Menu traiteur: Fr. 16.-

Pour les enfants en classes enfantines, le trajet jusqu'à Cacahuète (locaux de Pirouette) et le retour sont assurés avec le pédibus de la ligne bleu (Rionzi).

Pour toutes informations complémentaires, n'hésitez pas à contacter Brigitte Dietzel au 078 632 16 04.

L'équipe de Cacahuète



## APÉ

Groupe de Denges-Echandens-Lonay-Préverenges

### APE Bief-Venoge

Le comité de l'association des parents d'élèves Bief-Venoge vous souhaite un bel été et de bonnes vacances!

Pour plus d'informations et pour nous contacter:

[www.ape-vaud.ch/bief-venoge](http://www.ape-vaud.ch/bief-venoge) ou

apé Bief-Venoge, case postale 113, 1026 Echandens.



De gauche à droite devant: Florence Jaccard (Denges), Muriel Rota (Lonay), Jacqueline Guidetti (Echandens), Muriel Turrian (Lonay). Derrière: Corinne & Vincenzino Roberto (Préverenges).

## Avec les tout petits



Envie d'une petite occupation avec les enfants?

Une nouvelle année scolaire arrive à son terme avec une super équipe qui a été fidèle tout au long de l'année pour assurer la continuité de la halte-jeux.

Un grand merci à Manu, Nathalie, Isabelle, Laetitia et Valérie pour l'engagement tout au long de cette année 2012-2013!

Pour la rentrée en août nous allons avoir besoin de renouveler l'équipe, suite à l'arrêt de quelques mamans. Alors, si vous avez à cœur les enfants (dès 2 ½ ans) et si vous aimeriez vous en occuper 1 ou 2 matinées par semaine dans un cadre adapté à eux, n'hésitez pas à nous contacter pour en savoir plus!

Nous vous rappelons que nous pouvons accueillir vos enfants, dès 2 ½ ans, sans inscription et sans réservation du mardi au vendredi de 08h00 à 12h00. Le prix est de Fr. 8.-/heure (plus exactement Fr. 2.- les 15 minutes). La halte-jeux sera fermée pendant les vacances scolaires (du 6 juillet au 26 août).

Pour toutes questions ou informations complémentaires, appelez-nous et nous nous ferons un grand plaisir de vous répondre! Nous vous souhaitons à vous tous de passer un magnifique été!

Corinne Roberto & Brigitte Dietzel

Allée du Rionzi 38, 1028 Préverenges,

tél. 021 801 52 70, [www.pirouettepreverenges.ch](http://www.pirouettepreverenges.ch)



L'Assemblée Générale de l'Association Les Moussaillons

a eu lieu le 23 avril dernier et des changements sont intervenus au sein du comité qui compte cinq à sept membres et se réunit environ dix fois par année; son rôle est principalement de servir d'intermédiaire entre la Commune et la garderie et de soutenir cette dernière. Monsieur Nuno Santos a quitté le comité car il s'établit dans une autre région; nous le remercions pour toute l'aide qu'il a apportée à la garderie à différentes occasions. Nous avons accueilli Mme Branka Milicevic comme nouveau membre du comité et nous lui souhaitons la bienvenue.

Si vous souhaitez consacrer un peu de votre temps en rejoignant le comité, nous sommes à votre disposition pour toute information complémentaire; vous pouvez nous contacter au 021 803 21 22 ou par mail à l'adresse suivante: [les-moussaillons@bluemail.ch](mailto:les-moussaillons@bluemail.ch).

**Demandes d'inscriptions**

Nous vous rappelons que toute demande d'inscription doit être déposée auprès du Réseau Ajema dont nous sommes membres.

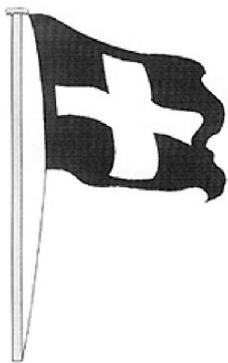
Pour faire figurer votre demande sur la liste d'attente centralisée du Réseau Ajema, il vous suffit de télécharger et compléter le formulaire <accueil préscolaire: formulaire d'inscription dans la liste d'attente>; ce document est à disposition sur le site du Réseau à l'adresse: [www.reseauajema.ch](http://www.reseauajema.ch) sous la rubrique <FORMULAIRES>. Si nous disposons d'une place répondant à votre demande, nous vous contacterons pour vous la proposer et pour convenir d'un rendez-vous pour une visite de l'institution.

Nous restons à votre disposition pour tout autre renseignement au 021) 803.21.22 ou, si possible, par mail à l'adresse: [les-moussaillons@bluemail.ch](mailto:les-moussaillons@bluemail.ch)

Pour terminer, nous vous informons que la garderie sera fermée pour les vacances du lundi 22 juillet au vendredi 16 août cet été.

Christine Tacconi

## Animation à Préverenges



### 1<sup>er</sup> août - Fête nationale 2013

Des instants magiques à  
vivre sur la Plage – Venez  
nous rejoindre!

Le Comité de la Fête du 1<sup>er</sup> août vous invite cordialement à la Plage pour la Fête nationale.

Une ambiance chaleureuse, une Fête où chaque citoyenne et chaque citoyen pourra vivre des instants de convivialité. Une Fête aussi pour nos enfants (cortège, collation).

Si au cœur de l'été, vous êtes à Préverenges, n'hésitez pas à participer à la Fête du 1<sup>er</sup> août 2013 à la Plage.

#### Programme du jeudi 1<sup>er</sup> août 2013

##### env. 17h30 Place de fête de la Plage

Ouverture des stands – buvettes et grillades avec la collaboration des sociétés locales

##### 20h00 Eglise de Préverenges

Sonnerie des cloches

##### 21h00 Cérémonie officielle

Lecture du Pacte de 1291 par un/une jeune Préverengeois(e)

Message religieux

Allocution des Autorités

Accueil d'une Préverengeoise méritante

Hymne national suisse

##### 21h30 Cortège aux flambeaux

Avenue de la Plage – chemin du Grèbe – chemin Neuf – chemin des Vignes – avenue de Croix-de-Rive

##### 21h45 Place de fête de la Plage

Envol de montgolfières

Allumage du traditionnel feu du 1<sup>er</sup> août

##### Puis Fête populaire

Avec collation pour les enfants, buvettes et grillades, organisée en collaboration avec les sociétés locales

**Bal** conduit par l'orchestre «Les Fourmis rouges».

En cas de mauvais temps, la manifestation aura lieu au préau couvert du collège.

#### Fête du 1<sup>er</sup> août: Prudence

##### Fusées et pétards

Afin d'éviter des accidents, la Municipalité compte sur la discipline et la compréhension de chacun et **rappele que l'usage de pétards, grenouilles, sirènes aériennes et autres produits analogues est strictement interdit.**

Nous prions les participants et tout particulièrement les parents des enfants de n'allumer ni fusées, ni pétards pendant la cérémonie officielle, ainsi qu'à proximité des tables de la fête champêtre.

Une place et des bidons de sable seront mis à disposition pour le départ des fusées.

Pour des raisons de sécurité nous insistons pour que les intéressés tiennent compte de ces recommandations.

Les organisateurs remercient d'ores et déjà les participants de leur compréhension.

LA MUNICIPALITE

## Carnaval de Préverenges – 22 mars 2014

#### Concours – Logo du Carnaval

Chères Préverengeoises, chers Préverengeois,

Un Carnaval aura lieu dans notre village en mars 2014. Le Comité d'organisation, actuellement à la recherche d'un logo pour cette manifestation, a besoin de vous pour son concours de dessin (avec un prix remis le jour du Carnaval à l'auteur du logo sélectionné).

Merci de tenir compte des informations ci-dessous pour la création des logos:

- Concours ouvert à toute la population de Préverenges
- Le logo doit rappeler les armoiries de Préverenges
- Format A4
- Technique libre
- Couleur libre
- 2D ou 3D (pas de relief)
- Les logos (avec nom, prénom, adresse et no de tél. au verso) doivent être envoyés à l'adresse suivante pour le 31.07.2013 au plus tard:

Marie-Pierre Dallagi

Route d'Yverdon 23b

1028 Préverenges

Intéressés? Alors n'hésitez plus et laissez votre esprit artistique nous surprendre.

Le Comité d'organisation compte sur vous!

Pour le Comité  
d'organisation

Marie-Pierre Dallagi

## La vie des sociétés locales

### Gym de Préverenges



GYM PREVERENGES

#### Coupe de Printemps Chailly-Montreux 23 mars 2013

TEST 1: Médaille d'Or ROBERTO Méloidy.

TEST 3: 14<sup>e</sup> TAPPY Léa, 15<sup>e</sup> JACQUEMETTAZ Cora.

TEST 4: 4<sup>e</sup> RODRIGUES Aline a reçu une distinction, 6<sup>e</sup> DELAY Amandine a reçu une distinction.

TEST 5: Médaille d'Or BOLONGO Nyota.

#### Journées de qualifications des TESTS à Prilly 27-28 avril

TEST 3: Médaille d'Or TAPPY Léa, 22<sup>e</sup> JACQUEMETTAZ Cora.

TEST 4: 8<sup>e</sup> DELAY Amandine a reçu une distinction, 9<sup>e</sup> RODRIGUES Aline.

TEST 5: Médaille d'Or BOLONGO Nyota, Médaille d'Argent WIELAND Kloé.

**Bravo et félicitations à toutes ces jeunes filles ainsi qu'à leur monitrice Brigitte Ferreira.**

#### Repas de soutien

Tout d'abord, nous adressons nos sincères remerciements à vous tous qui avez participé si nombreux au repas de soutien du 16 avril 2013.

Par votre présence, votre bonne humeur et votre générosité, vous avez contribué à la réussite de cette soirée.

Un grand MERCI aux bénévoles, aux généreux donateurs, à l'équipe travaillant en cuisine, aux enfants pour leurs prestations, aux moniteurs, aux régisseurs, ainsi qu'à chaque membre ayant participé avec entrain. Ensemble, nous avons organisé cette soirée remplie de convivialité et certainement un grand moment de détente entre amis. Votre soutien et votre aide ont été pour nous une grande motivation et nous encourage à continuer.

Encore une fois, nous adressons nos sincères remerciements à vous tous, pour votre soutien et aide dans la réalisation de cette soirée.

Muriel Turrian pour le comité

Et toujours à votre disposition pour tout renseignement [www.gym-preverenges.ch](http://www.gym-preverenges.ch).

### Badminton Club Préverenges



Nouveau : le Badminton Club Préverenges est né !

Venez jouer les jeudis de 18h-20h ou 20h-22h à la salle Nord du nouveau collège.

Attention, horaires valables uniquement jusqu'au 6 juillet 2013. Nouveaux horaires à la rentrée de septembre !

Sur inscription à l'avance uniquement afin que nous puissions organiser au mieux l'occupation des terrains.

Plus d'infos sur [bcpreverenges.ch](http://bcpreverenges.ch)

Contact : Thi Ngoc Tu Wüst, présidente du BCP, 079 355 75 90, [presidente@bcpreverenges.ch](mailto:presidente@bcpreverenges.ch)

### Memento des manifestations de la Société de développement 2<sup>e</sup> semestre 2013



**Vendredi 2 août** Rangement du lendemain du 1<sup>er</sup> août (appel aux membres)

**Samedi 31 août** Apéro à la plage

**Samedi 5 octobre** Soirée «langue»

**Mercredi 6 novembre** Remise des prix «Balcons & jardins fleuris»

**Décembre** Fenêtres de l'Avent



## La vie paroissiale



Paroisse Lonay - Prévèrenge - Lonay

Invitation à l'installation de deux pasteurs!  
Invitation à une balade découverte!

Chers villageois, chers paroissiens,  
C'est avec un grand plaisir que **nous vous invitons, dimanche 1<sup>er</sup> septembre, à l'installation de deux pasteurs. Ira Jaillet passe d'un mi-temps à un plein temps parmi nous et Claudine Masson Neal occupera un mi-temps et sera répondante pour Prévèrenge.**

**Ce culte se prolongera par un apéritif festif puis par notre première balade découverte.**

Depuis l'année passée, notre paroisse s'est agrandie à huit villages. Cet été, l'équipe pastorale s'est renouvelée. Quelle belle occasion pour marquer ces nouveau-

tés. Afin de faire connaissance, afin d'apprivoiser une partie des nouveaux contours de la paroisse, de ses beautés, de ses richesses historiques et humaines, afin d'esquisser - avec d'autres - des pas vers des personnes et/ou des réalités moins connues, nous souhaitons vous associer à cette balade inédite:

Après le culte d'installations, à 10h00, sur la colline du Monteiron à Prévèrenge, l'accueil par la famille Gillard et l'apéritif festif en plein air, nous serons guidés vers des lieux marquants.

Vers 14h30, Bremblens nous dévoilera ses charmes et nous promet un goûter délicieux.

Vers 16h00, à Vullierens, des facettes insoupçonnées et des merveilles, d'hier comme d'aujourd'hui, nous seront contées avant que la ferme en Croix nous ouvre son portail.

Les enfants y trouveront des animations adaptées.

Les déplacements à pied ne doivent retenir personne de participer. Ils peuvent aussi se faire en voiture.

Comme notre vie, notre Eglise, notre paroisse appartiennent à une aventure dans laquelle tant de personnes ont laissé et laissent des empreintes précieuses. Prendre le temps d'en parler, d'en découvrir, peut être stimulant.

Serez-vous de la partie? Seul? En famille?

Merci de vous inscrire, d'ici le 15 août 2013, au Secrétariat paroissial, Chemin de la Riaz 4, 1027 Lonay, tél. 021 803 63 23 ou paroisselpv@bluewin.ch.

Pour la paroisse de Lonay-Prévèrenge-Vullierens, Corinne Mariani-Méan, pasteure

## Drapeaux aux armoiries de Prévèrenge



Action réservée à tous les habitants de Prévèrenge souhaitant acquérir un drapeau aux armoiries de la Commune, nous vous proposons de vous inscrire auprès de la Sécurité municipale (021 811 50 73), pour un achat éventuel, selon prix en fonction du nombre de drapeaux commandés:

1 drapeau de 120 cm x 120 cm revient à Fr. 298.- pièce  
1 drapeau de 120 cm x 120 cm revient à Fr. 162.- pièce, pour 10 drapeaux commandés

1 drapeau de 120 cm x 120 cm revient à Fr. 104.- pièce, pour 20 drapeaux commandés

1 drapeau de 120 cm x 120 cm revient à Fr. 65.- pièce, pour 50 drapeaux commandés

Ces drapeaux sont confectionnés en Starflag, 100 % polyester, prévus pour l'extérieur, ils seront munis de mousquetons afin de pouvoir les accrocher sur un mât, et les armoiries de Prévèrenge seront incrustées.

Il va de soi qu'avant la commande finale, nous vous informerons par courrier personnel du prix que vous aurez à payer, et ceci en fonction du nombre de souscriptions parvenues au bureau.

## Rubrique commerciale

### NOUVELLES ENTREPRISES - COMMERCE - BUREAUX

|                                 |  |                     |
|---------------------------------|--|---------------------|
| Cabinet médical Dr Carole Parel | Pédiatrie  | Allée du Rionzi 1   |
| Pascal Koehli                   | Développement, information, commercialisation de bennes-conteneurs, lift et compacteurs / conseils   | ZI Le Trési 6 D     |
| Yvan Selection                  | Dépôt - vins, spiritueux, vente gastro, Suisse romande, entreprise à Etoy  | Ch. du Vuasset 2-4  |
| Côté Fleurs - Côté Déco         | Vente de fleurs fraîches, bouquets, arrangements, articles décoration intérieur et jardin  | Rue de Lausanne 16  |
| Saporito Associés               | Promotions commerciales et vente de services dans le domaine de HORECA et du commerce de détail  | Ch. du Vuasset 4    |
| GTechnologies Sàrl              | Création multimédia  | Ch. des Tuilières 3 |
| Baby Spoonly SA                 | Vente d'articles pour bébés, par internet  | Allée du Rionzi 27  |
| Gific Sàrl                      | Commerce, en Suisse et/ou à l'étranger, de biens de toute nature, principalement dans le domaine du froid, et les services en relation avec les biens dont il sera fait commerce | Ch. du Vuasset 5    |
| Hélène Fruteau de Lacos         | Consultante en environnement - conseils et expertise en méthanisation  | Allée du Rionzi 13  |
| Mr. Jimi Dragaqina              | Exploitation d'une entreprise de paysagisme, toutes activités dans le domaine de la peinture et de la maçonnerie   | Rte de Genève 78    |

### CESSATION - CHANGEMENT D'ADRESSES

|                                |   |                     |
|--------------------------------|---|---------------------|
| Les Des Sàrl                   | Toutes activités en relation avec l'exploitation d'établissement publics, tels que cafés, restaurants, bars, hôtels ou établissements analogues                                   | Cessation           |
| Pilator Sàrl                   | Activité dans le domaine de l'informatique et de l'internet   | Dissolution         |
| Neptune Software Sàrl          | Développement et commercialisation de logiciels   | Dissolution         |
| Trebaud Concept Sàrl           | Distribution et commercialisation de biens d'équipements, de produits dans les domaines de l'esthétique, de la santé, du sport et du bien-être ainsi que tous conseils y relatifs | à Gland             |
| Autocup Sàrl                   | Exploitation d'un garage  | Dissolution         |
| Patricia Wegmüller Cosmétiques | Vente de produits cosmétiques à domicile - maquillage permanent - vente d'appareils aux instituts de beauté   | à Villars-Ste-Croix |
| SLV Swiss SA                   | Commerce de luminaires décoratifs et techniques   | à Rennaz            |

## Service du feu

### Nouvelles du SIS Morget, sections DAP

Les directives données par l'ECA concernant les exercices pompiers de cette année 2013 ont pour thème, les sprinklers, ascenseurs et monte-charge.

Dans le but d'informer les sapeurs-pompiers sur la dangerosité de ces appareils, et d'avoir une formation adéquate sur les bonnes manipulations à faire en cas d'intervention sur une de ces machines, la section DAP 1 a eu la chance d'avoir une formation le 24 avril dernier au Centre Suisse de formation de la maison Schindler à Bussigny.

Après un power-point explicatif sur les différents types d'ascenseurs et sur la bonne manière pour un sapeur-pompier d'intervenir en cas d'urgence sans se mettre en danger, la section a été répartie en deux groupes sous la direction de deux formateurs professionnels. Le premier a eu une formation sur les machineries, alors que le deuxième a pu voir la manière d'ouvrir correctement une porte. En milieu de soirée, les deux groupes ont été échangés afin que chacun puisse profiter des deux formations.



Les différentes machineries.

En fin de soirée, les traditionnelles questions ont fusé, preuve que le domaine est encore vaste et que la matière traitée était très intéressante.

Le prochain exercice des deux sections les 4 et 12 juin a pour but une alimentation d'un tonne-pompe avec un bassin, à l'aide de la motopompe, avec une prise d'eau au Bief. Le lieu d'exercice sera à la rue de la Gare à Prévèrenge.

En cas d'intérêt pour la cause des sapeurs-pompiers, allez jeter un coup d'œil sur le site du SIS Morget, vous y trouverez pleins d'informations: [www.sismorget.ch](http://www.sismorget.ch)



L'ouverture correcte d'une porte.



*6ème  
Vide Garage*

*Samedi 21 septembre 2013 de 10h00 à 16h00*  
*Rte d'Yverdon à Préverenges*

*Venez vendre toutes vos vieilles  
choses : jouets, habits, skis, mat  
de bricolage, meubles, etc...*

*Réservez la date!*  
*www.videgarage.ch*

## NOUVEAU!!! Velopass devient PubliBike



Après une année de préparation, velopass et PubliBike se sont unis et proposent désormais aux clients une offre uniforme dans toute la Suisse avec une seule carte client. Plus de 1000 vélos traditionnels et électriques sont disponibles dans plus de 100 stations réparties dans toute la Suisse.

La Commune de Préverenges a installé 10 vélos en libre service en dessous de l'arrêt de bus «Préverenges», vers le nouveau collège.

Pour les utiliser, il vous suffit d'obtenir un abonnement auprès de Publibike [www.publibike.ch](http://www.publibike.ch) (0848 09 08 07)

ou une carte journalière magnétique en vente au Contrôle des habitants.

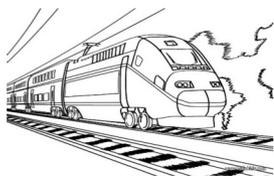
Les cartes journalières sont valables 24 heures, au prix de Fr. 10.- et d'une caution de Fr. 90.- par carte de crédit (si le vélo est rendu dans les délais et qu'aucun dégât n'a été occasionné, la caution est débloquée automatiquement la semaine suivante).

Informations et déliants au Contrôle des habitants ou sur [www.publibike.ch](http://www.publibike.ch).

Venez les découvrir!

La rédaction

## Carte journalière «Commune» des CFF



Cette carte vous permet de voyager, le jour indiqué, pour Fr. 35.- dans toute la Suisse.

Elle est disponible au **Contrôle des habitants** de la Commune de Préverenges.

## Carte journalière CGN



Profitez d'une offre avantageuse sur la carte journalière CGN et voyagez durant toute la journée en 1<sup>re</sup> classe au prix de Fr. 45.- et de Fr. 22.50 pour les enfants de 6 à 16 ans et les titulaires d'un abonnement demi-tarif. La carte journalière est valable sur toutes les lignes régulières (à l'exception des croisières événementielles). Pour de plus amples renseignements ou pour l'acquisition de la carte journalière, le **Contrôle des habitants** se tient à votre disposition (tél. 021 811 50 75).

## Bénévoles

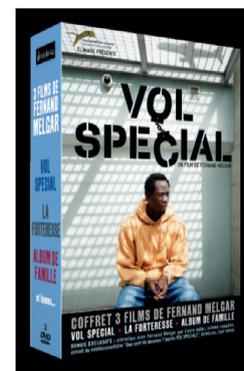
### Nous recherchons encore des bénévoles.

Chaque mois le groupe de bénévoles de Préverenges propose différentes activités (repas, dvd et soirées sportives) ainsi qu'un espace d'écoute aux requérants de l'abri PC.

Chacun et chacune participe selon son emploi du temps, selon ses disponibilités. Nous nous réunissons régulièrement afin de préparer chaque activité.

Même s'il s'agit d'une population essentiellement en transit, nous souhaitons investir un peu de notre temps en espérant ainsi démystifier la notion d'asile et aboutir à une cohabitation harmonieuse au sein de notre village. N'hésitez pas à nous contacter: [grpbrp@gmail.com](mailto:grpbrp@gmail.com)

Le groupe de Bénévole (écrit par Nathalie Huber)



### Jeudi 5 septembre 2013

Projection publique du film documentaire «Vol spécial» en compagnie des requérants d'asile.

Réalisé par:

**Fernand Melgar**

Venez nombreux découvrir ou redécouvrir «...le quotidien du personnel et des détenus de l'un des vingt-huit centres d'expulsion pour étrangers en situation irrégulière de notre pays...»

**Entrée libre!** (Aula, école de Préverenges)

Cette projection est organisée par le Groupe des Bénévoles de Préverenges.

Une grande opportunité pour faire connaissance avec les requérants installés depuis une année dans notre commune!

Toute aide est la bienvenue, n'hésitez pas à nous contacter!!!

Bénévoles de Préverenges - [grpbrp@gmail.com](mailto:grpbrp@gmail.com)

# Service des espaces verts et de la voirie

## Tournus des bennes à compost

**Du lundi 07h45 au mardi 07h30**

Quartier du Rionzi (1 - en haut du mail, vers l'emplacement à containers)

**Du mardi 07h45 au mercredi 07h30**

Quartier des Planches (2 - ancien emplacement de la benne à verre)

**Du mercredi 07h45 au jeudi 07h30**

Quartier de la Taudaz (3 - à côté de la benne à verre, parking du tennis)

**Du jeudi 07h45 au vendredi 07h30**

Quartier Pierraz-Mur (4 - dans le virage, en face de la benne à verre)

**Du vendredi 07h45 au lundi 07h30**

Quartier des Uttins (5 - à côté de la benne à verre)

Il est possible de déposer les déchets suivants dans notre benne à «compost»:

- Epluchures de légumes, légumes
- Pelures de fruits, fruits, agrumes
- Déchets de cuisine crus
- Coquilles d'oeufs
- Déchets de jardin, branches (diamètre pas plus de 15 cm), feuilles, gazon, en quantité réduite
- Fleurs fanées, plantes vertes
- Cendres de bois
- Litières naturelles pour animaux (paille, sciure)



## Commune de Prévéranges Service des espaces verts et de la voirie



Pour des raisons logistiques liées à l'introduction de la taxe au sac au 1<sup>er</sup> janvier 2013, les jours de ramassage des ordures ménagères sont modifiés comme suit

dès le 1<sup>er</sup> juillet 2013:  
**Mardi dès 07h00**  
en remplacement du lundi  
et  
**Vendredi dès 07h00**  
en remplacement du jeudi

La Municipalité  
Renseignements: M. E. Avondo - 079 770 74 73 - voirie@preverenges.ch

## Informations utiles

- Urgences: Police 117 - Feu 118 - Ambulance 144  
Administration communale: 08h00 - 11h30 et heures d'ouverture des bureaux 14h00 - 16h30  
ou sur rendez-vous tél. 021 811 50 50  
Assurances sociales: 021 801 73 74  
Bourse communale: 021 811 50 60  
Service technique: 021 811 50 65  
Contrôle des habitants / Garde-port: 021 811 50 75  
Sécurité municipale: 021 811 50 73  
Police région Morges: 021 804 19 20
- Déchetterie / Centrum**  
**Horaire d'été**  
**Heures d'ouverture:**
- |          |               |               |
|----------|---------------|---------------|
| lundi    |               | 14h00 - 19h00 |
| mercredi | 08h00 - 12h00 | 14h00 - 19h00 |
| vendredi |               | 14h00 - 19h00 |
| samedi   |               | 08h00 - 17h00 |
- Renseignements: DESA Epalinges SA  
tél. 021 310 03 28  
Collecte de papier: mercredi 4 septembre 2013

## Service des espaces verts et de la voirie

### Potagers de la Commune de Préverenges



### Informations

#### Pourquoi ?

- Promouvoir la biodiversité.
- Multiplier et faire revivre d'anciennes variétés.
- Suivre la vie d'un légume de A à Z.

#### Comment ?

- Toutes les graines sont de culture biologique.
- Beaucoup de semis sont ProSpecieRara.
- Tous les plantons sont cultivés par le service.
- Aucun engrais de synthèse.
- Aucun pesticide.
- Rotation des cultures.
- Cultures associées.

#### ProSpecieRara

Fondation suisse pour la diversité patrimoniale et génétique liée aux végétaux et aux animaux.

La Commune de Préverenges est donatrice depuis 2012.

#### Récoltes

Les légumes sont cueillis à maturité par le Service des espaces verts.

Ils sont mis à la disposition de tous les habitants les lundis et jeudis matins, dès 9h, à l'Administration communale (Rue de Lausanne 23).

Renseignements au 079 267 69 59.

Commune de Préverenges

[www.preverenges.ch](http://www.preverenges.ch)



## Jennifer Bignens Paris



## Jeux des 7 erreurs Solution



## Nettoyage de la plage



Samedi 27 avril 2013 a eu lieu le traditionnel nettoyage de la plage. Des personnes de Préverenges mais aussi d'ailleurs ont répondu à l'appel de la Municipalité. Les conditions météorologiques n'étaient pas favorables, mais les participants ont quand même participé à l'action de la commune. Cette année, les participants ont nettoyé la plage jusqu'à l'île aux oiseaux et le départ du sentier des Oi-

seaux. Ils ont privilégié le ramassage des déchets non compostables, c'est-à-dire des ordures ménagères (plastique, bouchons, papiers, verres, PET, et autres déchets polluants). Ceci aide beaucoup le service de la voirie, assisté de 9 membres du personnel communal des espaces verts et de la voirie, merci à tous.

Une fondation s'occupant de développement durable, Summit Foundation, est venue confectionner des portes monnaies, au moyen de berlingots de lait usagés, avec les enfants.

La Municipalité remercie chaleureusement celles et ceux qui ont donné un peu de leur temps au profit de la plage de Préverenges et leur donne rendez-vous l'année prochaine.

## Changement d'horaire d'ouverture du Contrôle des habitants

Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2013, le bureau du contrôle des habitants est ouvert au public comme suit:

|                 | Matin      | Après-midi         |
|-----------------|------------|--------------------|
| <b>Lundi</b>    | 8h00-11h30 | <b>14h00-18h30</b> |
| <b>Mardi</b>    | 8h00-11h30 | 14h00-16h30        |
| <b>Mercredi</b> | 8h00-11h30 | 14h00-16h30        |
| <b>Jeudi</b>    | 8h00-11h30 | 14h00-16h30        |
| <b>Vendredi</b> | 8h00-11h30 | <b>Fermé</b>       |

Ce changement concerne **uniquement** le Contrôle des habitants, l'horaire reste inchangé pour les autres services communaux.

Vous avez également toujours la possibilité de venir sur rendez-vous.

Le Contrôle des habitants

## Mémento

### Village

- **Dimanche 23 juin 2013**  
Triathlon de Préverenges
- **Vendredi 5, samedi 6 et dimanche 7 juillet 2013**  
Fête de l'Abbaye
- **Samedi 21 septembre 2013**  
Vide Garage

### Salle polyvalente

- **Jeudi 26 décembre 2013**  
Loto des Amis du Tir Lonay-Préverenges (traditionnel)
- **Dimanche 29 décembre 2013**  
Loto de l'Abbaye des Agriculteurs de Préverenges (système fribourgeois)